

Remise du prix de la réalisation médico-sociale pour personnes âgées 2016 à La Sérigoule

Discours de Geneviève Gueydan, directrice de la CNSA

Tence, le 19 octobre 2016

Monsieur le président du conseil départemental, monsieur Jean-Pierre Marcon

Monsieur le président de la communauté de communes,

Madame la maire de Tence, madame Renaud

Madame la directrice de l'Autonomie, chère Marie-Hélène Lecenne, et Monsieur le délégué départemental de l'ARS, monsieur Ravel

Monsieur le directeur de l'établissement, monsieur Xavier Cura

Mesdames et messieurs les architectes de Genius loci

Mesdames, messieurs,

Je suis très heureuse d'être en Haute-Loire, à Tence, aujourd'hui pour vous rencontrer et remettre le prix CNSA Lieux de vie collectifs et autonomie, au directeur de La Sérigoule au titre de la réalisation médico-sociale pour personnes âgées. À travers Xavier Cura, ce prix est une reconnaissance collective : celle du travail et de l'engagement de toutes les équipes de la Sérigoule et des architectes de Genius Loci qui ont conçu et porté le projet, celle aussi des élus et des techniciens qui l'ont soutenu, celle des résidents, de leurs familles, des bénévoles, pour qu'il existe.

Ce prix a été décerné par un jury indépendant et expert dont le président est l'architecte **Thierry Van de Wyngaert**, et qui rassemble des experts du secteur et des architectes.

Ce prix est organisé depuis 8 ans par la CNSA, avec le concours de la Direction générale des patrimoines du Ministère de la culture, pour **encourager le renouvellement de la conception des lieux de vie collectifs dans le secteur médico-social**. Il bénéficie du partenariat de la Fondation Médéric Alzheimer et du Comité de coordination handicap (CCAH).

Son ambition : valoriser des conceptions d'établissements et service médico-sociaux, car il s'agit bien de vrais lieux de vie, et pas seulement des lieux de soins, même si on y soigne aussi, des lieux qui conjuguent collectif et intimité et singularité des personnes.

Ainsi le concours valorise-t-il non seulement les réalisations remarquables en architecture, mais également des constructions ou des projets de modernisation d'établissements qui intègrent pleinement la qualité de vie des résidents et soient au service d'un projet d'accueil et d'accompagnement fort.

Outre le prix remis aujourd'hui concernant les EHPAD, la CNSA décerne également le prix de la réalisation médico-sociale pour personnes handicapées (cette année un Foyer d'accueil médicalisé du Var) et le prix du concours d'idées récompensant des projets d'étudiants en architecture (de Montpellier cette année). Notre objectif est aussi de susciter l'envie des jeunes professionnels de mettre leur créativité et leur sensibilité au service de notre secteur, c'est-à-dire des personnes âgées ou handicapées vulnérables.

Quelques mots sur ce qu'est la CNSA : il s'agit d'un établissement public de l'État qui **a fêté ses 10 ans l'an dernier**. La CNSA a été créée après la canicule de 2003 et renforcée par la loi de 2005 sur l'intégration et la citoyenneté des personnes handicapées, pour donner une autre dimension aux politiques de l'autonomie. Et son Conseil rassemble tous les acteurs qui sont impliqués dans cette politique : ADF, représentants associatifs, caisses de protection sociale...**La loi d'adaptation de la société au vieillissement a élargi sensiblement son champ d'intervention.**

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie est d'abord une caisse, comme son nom l'indique, avec 23 Md€ de budget. Elle délègue aux agences régionales de santé les crédits nécessaires au fonctionnement et à l'investissement des établissements médico-sociaux. Elle contribue aussi au financement de l'allocation personnalisée d'autonomie et de la prestation de compensation du handicap et elle concourt au fonctionnement des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

C'est aussi une agence puisqu'elle apporte un appui technique à l'ensemble des partenaires parties prenantes de cette politique publique (ARS, MDPH, départements, associations ...). Elle assure une mission d'expertise, d'information et d'animation par des échanges d'informations, une mise en commun des savoir-faire, le soutien d'actions innovantes, le développement d'outils. Elle suit également la mise en œuvre par les ARS des grands plans de développement et l'adaptation de l'offre. Nous avons aussi désormais **une fonction d'information du grand public, avec le Portail d'information des personnes âgées et de leurs proches.**

Le soutien apporté aux actions innovantes et le développement des bonnes pratiques supposent que nous mettions en lumière les réalisations inspirantes. C'est ce qui a motivé la création du Prix CNSA Lieux de vie collectifs & autonomie, et notamment le prix de la réalisation médico-sociale pour les personnes âgées.

Comme je le disais en préambule, il s'agit de distinguer des réalisations ou des projets qui conjuguent **une grande qualité architecturale au service d'un projet social fort**, tourné vers le bien-être des personnes et la qualité de leur accompagnement. **Et ce type de projet ne peut naître que d'un travail en symbiose entre maître d'ouvrage, architectes et doit se nourrir de l'écoute des personnes qui vivent et travaillent au quotidien dans ces lieux, pour être au plus près de leurs attentes et besoins.** L'enjeu est d'autant plus fort qu'il s'agit bien de lieux de vie, à des moments où la fragilité se fait jour, où l'on a dû quitter son chez soi, et où il est d'autant plus important de trouver un cadre chaleureux, un accompagnement professionnel et bienveillant.

La Sérigoule est vraiment exemplaire de cette démarche. C'est une opération lourde, de rénovation-reconstruction, de plus de 8M€. Et il a fallu de la ténacité et de l'inventivité pour le mener à bien, comme le directeur l'a rappelé, malgré les aléas, la durée et les contraintes que rencontre un projet de cette nature.

Genuis loci, génie des lieux, c'est le nom du cabinet d'architecte que je félicite ; ce nom va fort bien au projet de la Sérigoule. L'architecture offre un cadre de vie de grande qualité, parfaitement

intégrée à l'environnement de Tence et a été pensée au service de ses différentes fonctions. Les espaces intérieurs sont accueillants, idem pour les espaces extérieurs.

Cette architecture est au service d'un projet social dont je tiens à saluer l'originalité et l'intelligence. Il ne s'agit pas d'un simple EHPAD mais **bien d'un pôle de services, organisé pour mieux répondre à l'évolution et à la diversité des besoins des personnes et qui est aussi un lieu ressources pour son territoire.**

L'établissement est organisé en quatre pôles :

- Un EHPAD classique
- Un pôle Alzheimer (PASA et unité protégée) mais qui n'est pas coupé des autres lieux de vie
- Un pôle d'aide et de répit aux aidants : le jury souhaitait aussi attribuer à la Sérigoule le prix « Alzheimer et place des aidants » soutenu par la Fondation Médéric Alzheimer, mais le règlement du concours interdit de cumuler. C'est dire combien le jury a été impressionné.
- Un pôle handicap, accueillant des personnes handicapées vieillissantes avec des formules diversifiées dont des appartements en ville.

A été mis au centre le parcours de vie et d'accompagnement des résidents. Pas d'unités cloisonnées et sectorisées, mais des services et des espaces articulés entre eux, ouverts et contenant à la fois. Cette réalisation est exemplaire aussi parce que le pôle de la

Sérigoule est ouvert sur son environnement, en termes urbain et social, ce qui lui permet de jouer son rôle jusqu'au domicile des personnes accompagnées.

Bravo aux équipes de La Sérigoule qui ont conçu ce projet et le font vivre au quotidien. Bravo à tous ceux qui l'ont soutenu dans la durée. **C'est une belle illustration de ce qu'une société solidaire peut offrir de mieux aux plus fragiles des siens. L'accueil chaleureux des résidents est un signe qu'il fait bon vivre ici, malgré les difficultés du handicap ou de la maladie.**

Monsieur le Directeur, c'est donc avec un très grand plaisir que je vous remettrai tout à l'heure le prix CNSA 2016 de la réalisation médico-sociale pour personnes âgées et le chèque de 30 000€ qui l'accompagne. Je sais qu'il sera bien employé pour le bien-être de vos résidents. Et j'espère aussi que la Sérigoule pourra être inspirante pour d'autres projets de qualité.